FraisWork

Contrat d’abonnement FraisWork - modèle

Document de référence avant génération du contrat client
Version 2026-10

1. Parties

Le contrat lie l’éditeur FraisWork au client identifié dans le récapitulatif de souscription. Les coordonnées définitives des parties sont reprises dans le contrat généré lors de la souscription.

2. Offre souscrite

Le contrat client reprend l’offre choisie, la périodicité, le nombre de licences, le prix unitaire contractuel, le montant HT, la TVA, le total TTC et la devise.

3. Date d’effet

La date d’effet correspond à l’activation de l’abonnement après confirmation du paiement, sauf accord spécifique.

4. Services inclus

Les modules disponibles sont ceux attachés à l’offre au jour de la souscription. Les options spécifiques ou prestations complémentaires font l’objet d’une mention ou d’un devis distinct.

5. Engagements du client

Le client fournit des informations exactes, désigne ses administrateurs, respecte les règles d’utilisation et s’assure de disposer des bases légales nécessaires pour les données traitées.

6. Engagements de FraisWork

FraisWork fournit l’accès au service pendant la durée de l’abonnement, assure la maintenance et applique les mesures de sécurité prévues par son dispositif d’exploitation.

7. Conditions financières

Les modalités de facturation, paiement, renouvellement, évolution du nombre de licences, impayés et résiliation sont régies par les conditions générales d’abonnement.

8. Données et confidentialité

Les obligations relatives aux données personnelles et à la confidentialité sont définies dans la politique de confidentialité et, le cas échéant, dans un accord de sous-traitance RGPD.

9. Documents contractuels

Le présent contrat, le récapitulatif de souscription, les conditions générales d’abonnement, les conditions générales d’utilisation et la politique de confidentialité forment l’ensemble contractuel.

Document contractuel préparé pour la souscription FraisWork. Avant ouverture commerciale définitive, les mentions légales de l'éditeur, coordonnées complètes, règles fiscales et clauses spécifiques doivent être validées par le conseil juridique de FraisWork.